


Le
n
#pt





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Panorama des différents modèles de participation des collectivités dans des projets d'énergies renouvelable

Les gouvernances possibles du projet et
les différentes postures de la collectivité



Quelle forme d'implication pour la collectivité ?



1 > Facilitateur

- Mise en relation des acteurs
- Recueil et mise à disposition de données territorialisées

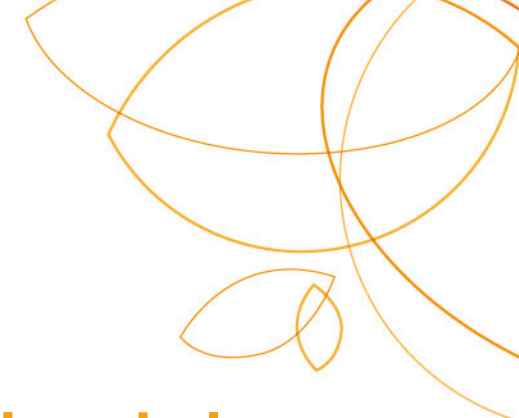
2 Contributeur

- Mise à disposition de
 - foncier communal, acquisition de foncier
 - partie du patrimoine communal (par exemple toitures)

3 Investisseur

- Modification du PLU
- Soutien
 - à l'obtention des autorisations administratives

Quelle forme d'implication pour la collectivité ?



1 Facilitateur

- **Soutien à l'organisation de la concertation**

2 > Contributeur

- **Mise en place d'un fonds de garantie**
 - pour faciliter l'accès au prêt bancaire, ou cautionnement des projets

- **Octroi de subventions**

- ou d'avances remboursables pour la phase d'amorçage des projets

3 Investisseur

Quelle forme d'implication pour la collectivité ?



1 Facilitateur

● Participation financière au projet

- via une SEM ou une SCIC ou directement dans la SAS !

2 Contributeur

3 > Investisseur



Quel rôle pour les collectivités ?



CHAPITRE 2. LA DÉMARCHE POUR MENER À BIEN UN PROJET CITOYEN.....36

- A.Première étape : s'interroger..... 38
- B.Un collectivité soutient l'émergence des projets 43
- C.Un collectivité appuie les initiatives citoyennes 49
- D.Un collectivité participe à la phase de développement..... 50
- E.Un collectivité investit en phase de construction 54

CHAPITRE 3. S'INSPIRER : LES LEÇONS À TIRER DES EXPÉRIENCES EN COURS..... 59

- Cas 1 : Le projet est à l'initiative des habitants : comment peuvent-ils faire participer les collectivités ? 61
- Cas 2 : Le projet est à l'initiative de la collectivité : comment peuvent-elles faire participer les habitants 65
- Cas 3 : Un développeur ou plusieurs développeurs veulent intervenir sur votre territoire, quelles sont les actions à mettre en place ? 74
- Cas 4 : La collectivité porte la politique territoriale de développement des EnR citoyennes 79

Collectivités et EnR : quels montages ?



- **La collectivité fait : la gestion directe (régie)**
- **La collectivité s'associe par le biais d'une personne morale**
 - Les entreprises publiques locales (SEM, SemOp, SPL)
 - Les Sociétés anonymes (SA) et Sociétés par actions simplifiées (SAS) Nouveauté Loi TE
 - La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
 - Les associations, dont l'association foncière urbaine libre (AFUL)
- **La collectivité fait faire par l'intermédiaire de contrats de prestation**
 - La délégation de service public (DSP)
 - Les marchés publics, dont le marché de CREM
- **La collectivité fait ou fait faire par des contrats de maîtrise foncière**
 - Le bail emphytéotique
 - L'autorisation d'occupation temporaire

Les bons réflexes dans le cas de projets de grande envergure

- **Maîtrise foncière publique**
- **Se rassembler en intercommunalité**
- **Transparence et concertation en amont menée par la collectivité avec un garant ou un tiers indépendant**
- **Mettre en concurrence les développeurs**



Les bonnes questions à se poser au démarrage d'un projet citoyen



- Quelle est la taille du projet? Le besoin en capital? La complexité technique et administrative? Est-ce en cohérence avec le potentiel d'investissement local?
- L'objectif est-il de permettre aux investisseurs (citoyens, entreprises, collectivités...) de participer seulement au financement d'un projet ou bien s'agit-il aussi de leur permettre une participation dans les décisions liées au projet (partage de la gouvernance) ? Quelles sont les valeurs fondatrices du projet?
- Si gouvernance, qui participe? Quelle place souhaite-t-on donner (et à qui?) dans l'orientation du projet?
- Qui a des attentes en matière de rentabilité financière chez les actionnaires/sociétaires pressentis?
- Comment le projet est-il au service de l'intérêt du territoire? Est-ce un projet unique d'Enr ou le début d'une longue série? Une partie des bénéfices sera-t-elle dépensée pour du projet commun?
- Où est la MDE dans le projet?
- Y'a-t-il des relais/ambassadeurs locaux potentiels (associations, collectivités, réseaux...)
- Qui porte les risques du projet? Sont-ils les mieux à mêmes de les maîtriser?

Les projets citoyens favorisés dans la Loi sur la transition énergétique

● Les collectivités peuvent...

	Avant la loi TECV	Après la loi TECV
Participation au capital des SA et SAS produisant des EnR sur leur territoire	Impossible (sauf décret en CE)	Possible (article 109 de la loi)
Participation au capital de sociétés ayant une structure juridique autre que SA ou SAS	Impossible (sauf décret en CE)	Pas clair, impossible à la lecture de l'article 109 dans sa rédaction actuelle / Article 111 ?
Participation dans un fonds d'entrepreneuriat social	Impossible	Possible / Participation dans EPI
Prise d'obligations dans des sociétés commerciales produisant des EnR	Impossible	Recommandation d'achats d'obligations convertibles
Participation à une offre de capital sur une plateforme de financement participatif	Impossible	Possible / applicable à compter du 1 ^{er} juillet 2016
Participation à une offre de prêt sur une plateforme de financement participatif	Impossible	Possible / applicable à compter du 1 ^{er} juillet 2016

Avant / après la loi TECV

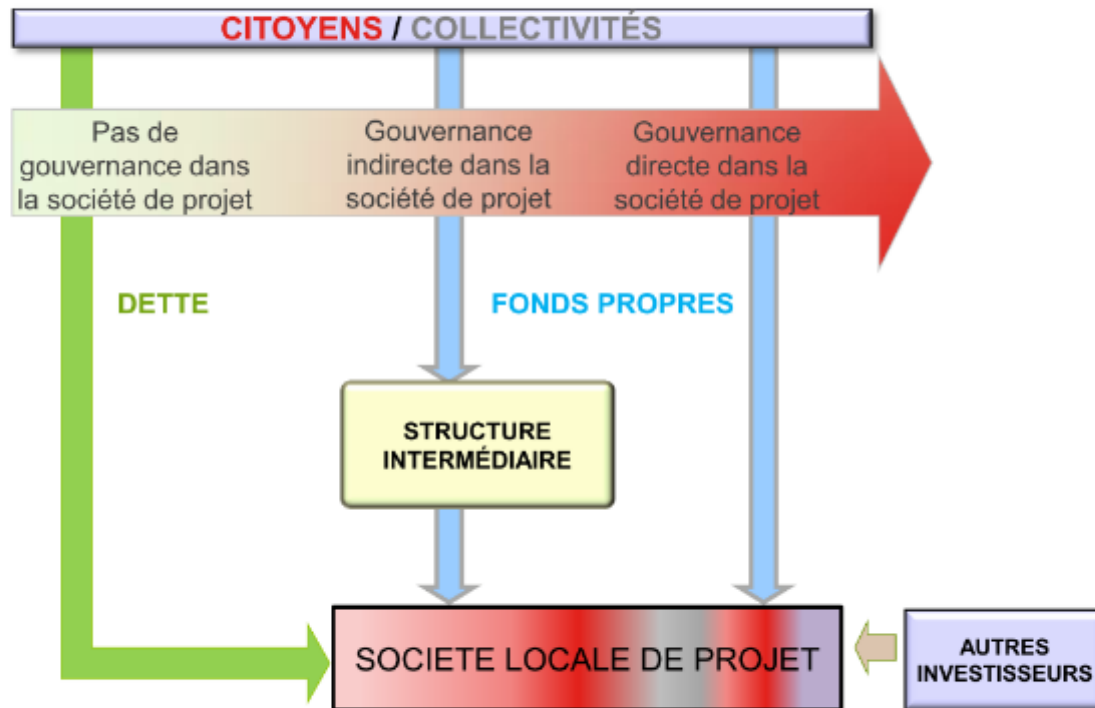
Participation des collectivités

	Avant la loi TECV	Après la loi TECV
Participation des collectivités dans les projets		
Participation des collectivités au capital des SA et SAS produisant des ENR sur leur territoire	Impossible	Possible
Prise d'obligations dans des sociétés commerciales produisant des ENR	Impossible	A confirmer
Participation à une offre de prêt sur une plateforme de crowdfunding	Impossible	Impossible
Souscription de minibons sur une plateforme de crowdfunding	Impossible	A confirmer

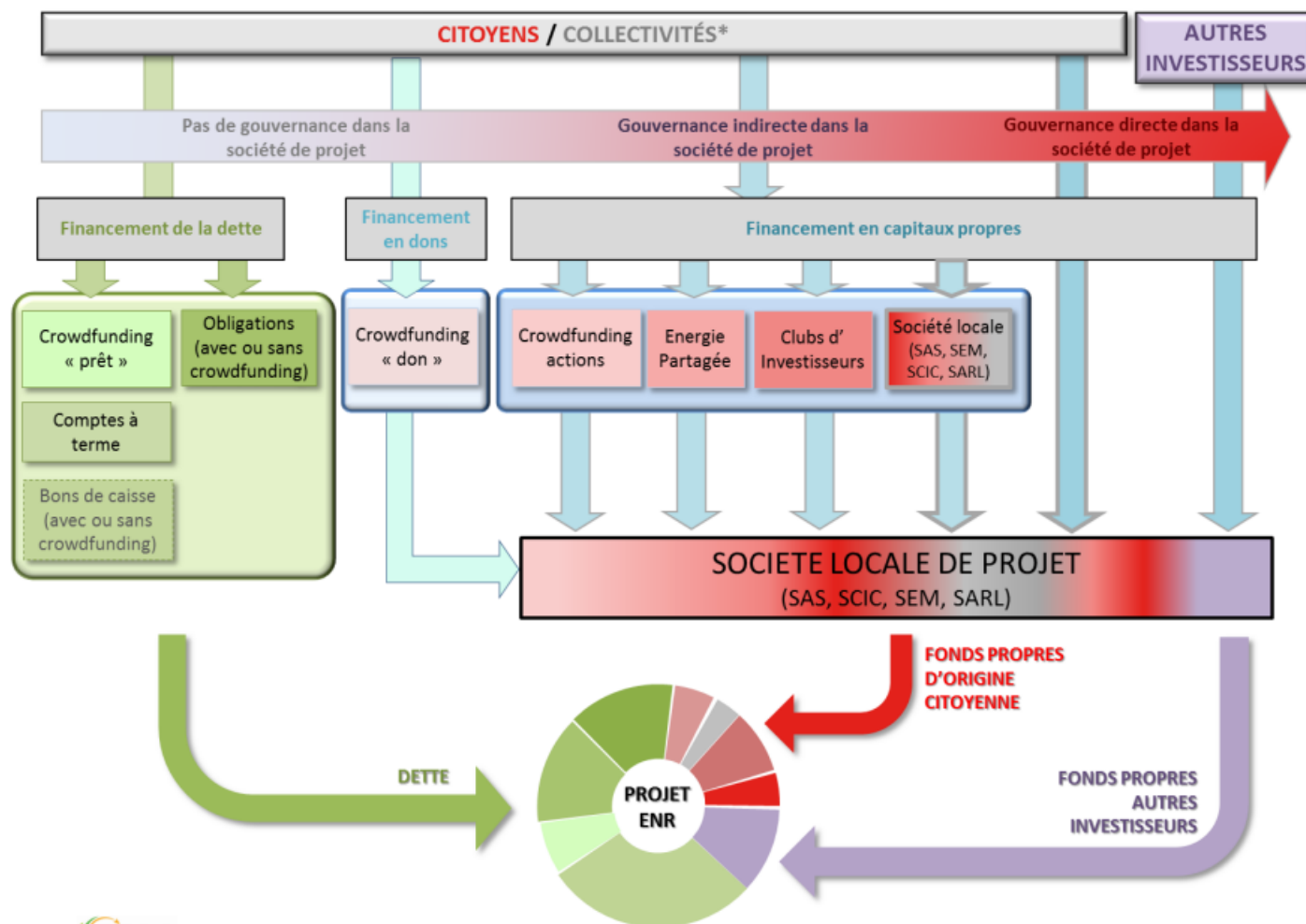
Financement participatif et Enr

Les formes de participation citoyenne Grandes lignes

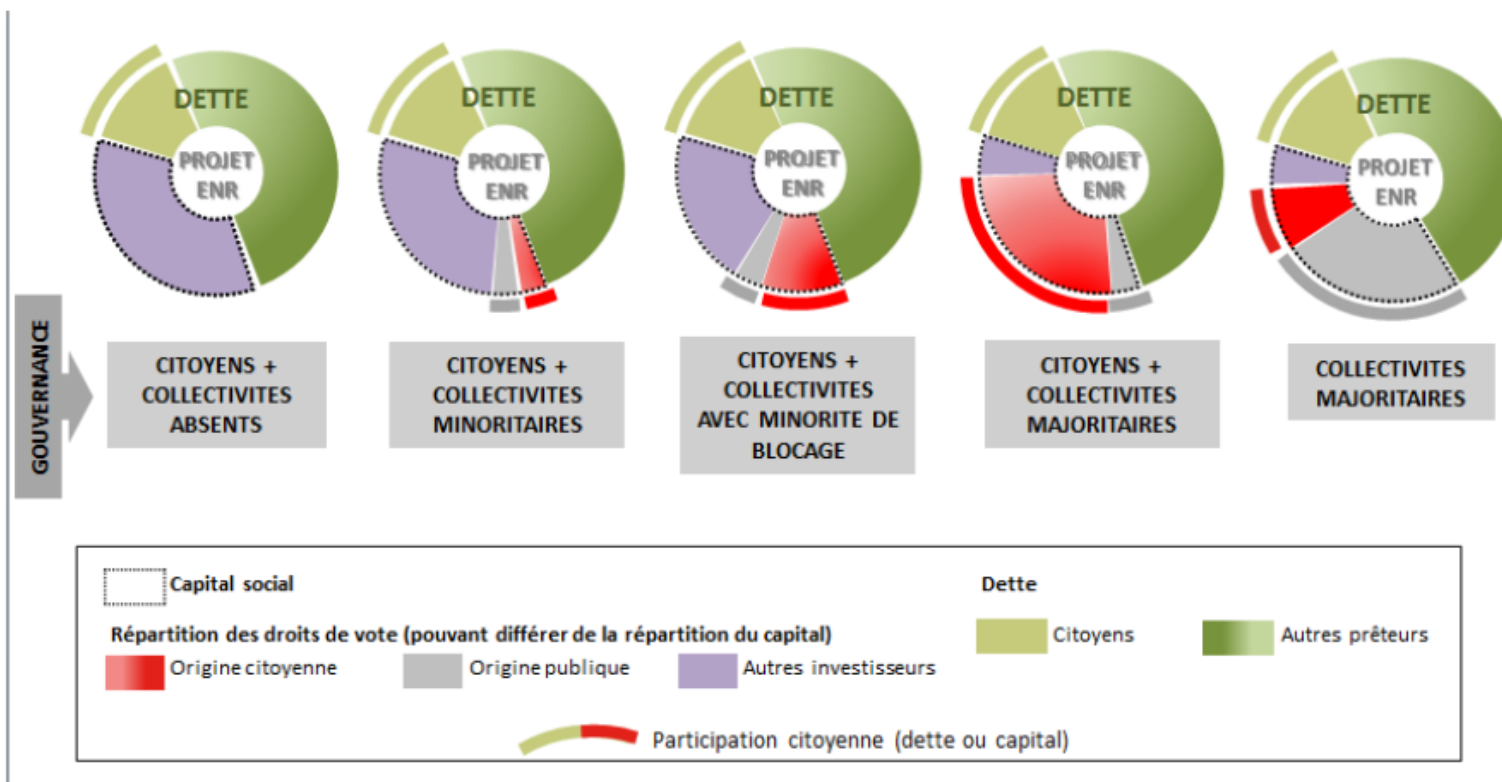
FORMES DE PARTICIPATION



Financement participatif : les possibilités



Gouvernances



Les différentes représentations possibles des citoyens et des collectivités dans les projets